

Basaplant Mg Plus

Référence : FDS_592_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 08/11/2018
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Basaplant Mg Plus

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS
120, rue Jean Jaurès
92300 LEVALLOIS-PERRET

Téléphone : 09 82 55 28 56
Adresse e-mail : fds-compo-expert@compo-expert.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 99

RUBRIQUE 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1 H318: Provoque des lésions oculaires graves.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Contient : Phosphate d'urée

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.

Basaplant Mg Plus

Référence : FDS_592_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 08/11/2018
Remplace les éditions précédentes

Conseils de prudence	H318	Provoque des lésions oculaires graves.
	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102 P280	Tenir hors de portée des enfants. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	Intervention: P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Engrais à base de sels inorganiques.

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Nitrate de potassium	7757-79-1 231-818-8 01-2119488224-35- XXXX	Ox. Sol. 2; H272	>= 10 - <= 50
Phosphate d'urée	4861-19-2 225-464-3	Skin Corr. 1B; H314	<= 5

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

Basaplant Mg Plus

Référence : FDS_592_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 08/11/2018
Remplace les éditions précédentes

- En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau
Eau pulvérisée
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Dioxyde de carbone (CO₂)
Mousse
Sable

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Décomposition possible au-dessus de 130 °C.
Produits de décomposition thermique: Monoxyde d'azote, bioxyde d'azote, oxyde de diazote, ammoniac, chlorure, acide chlorhydrique.

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Enlever toute source d'ignition.

Basaplant Mg Plus

Référence : FDS_592_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 08/11/2018
Remplace les éditions précédentes

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Inutile dans les conditions normales d'utilisation
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable.
Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -
Ne pas fumer.
Tenir à l'écart des matières combustibles.
Protéger de toute contamination. Protéger de l'humidité.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

Basaplant Mg Plus

Référence : FDS_592_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 08/11/2018
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.1 Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
nitrate de potassium	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques	36,7 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Effets systémiques	20,8 mg/kg
Remarque :	Durée d'exposition: 1 jr			
	Consommateurs	Ingestion	Effets systémiques	12,5 mg/kg
Remarque :	Durée d'exposition: 1 jr			
	Consommateurs	Contact avec la peau	Effets systémiques	12,5 mg/kg
Remarque :	Durée d'exposition: 1 jr			
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques	10,9 mg/m3

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
nitrate de potassium	Eau douce	0,45 mg/l
	Eau de mer	0,045 mg/l
	Valeur Limite Plafond	4,5 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	18 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : En présence de poussières:
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Gants

Protection de la peau et du corps : Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Protection respiratoire : Protection respiratoire en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Basaplant Mg Plus

Référence : FDS_592_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 08/11/2018
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: cristallin(e)
Couleur	: divers
Odeur	: inodore
pH	: env. 2,5, Concentration: 100 g/l (20 °C)
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	: Non explosif
Limite d'explosivité, inférieure	: Non explosif
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: Non applicable
Masse volumique apparente	: env. 1.200 kg/m ³
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Température de décomposition	: env. 130 °C Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: Méthode: Manual of tests and criteria. Test O.1 (United Nations Recommendations on the Transport of Dangerous Goods). N'est pas considéré comme une substance oxydante

Basaplant Mg Plus

Référence : FDS_592_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 08/11/2018
Remplace les éditions précédentes

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Température 130 degré Celsius
Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides
Bases
Matières organiques
Poudres métalliques

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote (NOx)
Ammoniac

RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Composants:

Nitrate de potassium :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,527 mg/l

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit :

Donnée non disponible

Basaplant Mg Plus

Référence : FDS_592_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 08/11/2018
Remplace les éditions précédentes

Composants:

Nitrate de potassium :

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit :

Donnée non disponible

Composants:

Nitrate de potassium :

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit :

Résultat: non sensibilisant

Composants:

Nitrate de potassium :

Résultat: non sensibilisant

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit :

Génotoxicité in vitro : Remarque : Ne contient pas de composants dangereux selon
SGH (Système Global Harmonisé)

Composants:

Nitrate de potassium :

Génotoxicité in vitro : Remarque : Donnée non disponible

Cancérogénicité

Produit :

Remarque : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Composants:

Nitrate de potassium :

Remarque : N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales.

Toxicité pour la reproduction

Produit :

Effets sur la fertilité : Remarque : Ne contient pas de composé listé comme toxique
pour la reproduction

Basaplant Mg Plus

Référence : FDS_592_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 08/11/2018
Remplace les éditions précédentes

Incidences sur le développement du fœtus : Remarque : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Composants:

Nitrate de potassium :

Effets sur la fertilité : Remarque : Pas toxique pour la reproduction

Incidences sur le développement du fœtus : Remarque : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit :

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Composants:

Nitrate de potassium :

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit :

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Composants:

Nitrate de potassium :

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Nitrate de potassium :

Espèce: Rat
NOAEL: ≥ 1.500 mg/kg
Durée d'exposition: 1 jr

Expérience de l'exposition humaine

Produit :

Informations générales : Risque de formation de méthémoglobine.

Information supplémentaire

Produit :

Remarque : Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Basaplant Mg Plus

Référence : FDS_592_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 08/11/2018
Remplace les éditions précédentes

12.1 Toxicité

Produit :

Évaluation Ecotoxicologique
Données Toxicologiques sur
les Sols

: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

Composants:

Nitrate de potassium :

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Poisson): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 490 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues

: CL50 : >= 1.700 mg/l
Durée d'exposition: 10 jr

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Nitrate de potassium :

Biodégradabilité

: Remarque : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité
ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit :

Bioaccumulation

: Remarque : Ne s'accumule pas dans les organismes.

Composants:

Nitrate de potassium :

Bioaccumulation

: Remarque : Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Produit :

Répartition entre les
compartiments
environnementaux

: Remarque : Légèrement mobile dans les sols

Composants:

Nitrate de potassium :

Mobilité

: Remarque : Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit :

Évaluation

: Remarque : Donnée non disponible

Basaplant Mg Plus

Référence : FDS_592_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 08/11/2018
Remplace les éditions précédentes

Composants:

Nitrate de potassium :

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

12.6 Autres effets néfastes

Produit :

Information écologique supplémentaire : Information écologique supplémentaire
Les données écotoxicologiques suivantes se réfèrent à:
Nitrate de potassium

RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation en vigueur.

Emballages contaminés : Réemploi de l'emballage interdit. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.

Basaplant Mg Plus

Référence : FDS_592_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 08/11/2018
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID	ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non réglementé			
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies				
14.3 Classe(s) de danger pour le transport				
14.4 Groupe d'emballage				
14.5 Dangers pour l'environnement				
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur				
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC				

Basaplant Mg Plus

Référence : FDS_592_N
Version: 2018-01

Edition révisée n° 2
Date de révision: 08/11/2018
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique ICPE : 4706

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

A notre connaissance, les substances de ce mélange n'ont pas fait l'objet d'un rapport sur la sécurité chimique (CSR)

RUBRIQUE 16. Autres informations

Texte complet des Phrases H mentionnées dans la section 3.

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Cette FDS a été révisée dans sa totalité.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.